Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

Comptes de campagne : Énergie Citoyenne tient parole !

écrit par Piel Jean-Sébastien (Jayce) | 2 juin 2022

Marie-Olivette, Frédéric, Line et François

Lors des élections départementales, l'an passé, les candidats « Énergie citoyenne » – Line Coltel, Frédéric Dauvergne, Marie-Olivette Souchet et François Allix – avaient pris l'engagement de **rendre publics leurs comptes de campagne**, dans une optique de transparence démocratique.

Aujourd'hui, c'est avec plaisir que nous vous informons que la Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques (CNCCFP) vient tout récemment de **valider sans aucune réserve** les comptes de campagne de notre quatuor. Vous trouverez ci-dessous tous les éléments (recettes et dépenses). Nous n'avons rien à cacher !

RECETTES		DÉPENSES	
Apports personnels des candidats (versements)	8778 €	Impression du programme et des tracts (hors propagande officielle : bulletins, professions de foi et grandes affiches) et photographies	3507 €
		Graphisme	3102 €
		Distribution du programme par La Poste	1635 €
		Honoraires expert-comptable	300 €
		Frais bancaires (tenue du compte)	6 €
TOTAL RECETTES	**8778 €**	**TOTAL DÉPENSES**	**8550 €**

Bien sûr, nous le savons, **une telle initiative agace les professionnels de la politique** parce que cela bouleverse leurs habitudes et remet en cause leurs pratiques. Nous avons d'ailleurs déjà essuyé leurs critiques

en dévoilant le contenu des comptes de campagne de notre liste aux dernières élections municipales (*voir Transparence politique : Énergie citoyenne tient son engagement !*). Mais de quoi ont-ils peur ?

Notre démarche, qui répond aux recommandations formulées par les associations de **lutte contre la corruption**, n'a qu'un seul et unique but : rétablir la confiance dans nos responsables politiques. Et il y a malheureusement encore du travail…

Articles récents

- Réunion du Conseil Communautaire POL du 27 novembre 2025
- Faire du vélo à Saint-Junien… Une vraie gageure, un grand danger !
- Réunion du Conseil Municipal du 13 novembre 2025
- Vente de la Giboire : les dernières actualités
- Réunion du Conseil Communautaire POL du 30 septembre 2025

Archives

- novembre 2025 (3)
- octobre 2025 (2)
- septembre 2025 (1)
- juin 2025 (6)
- mai 2025 (1)
- avril 2025 (2)
- mars 2025 (3)
- février 2025 (2)
- janvier 2025 (1)
- décembre 2024 (2)
- novembre 2024 (4)
- juin 2024 (3)
- mai 2024 (1)
- avril 2024 (2)
- mars 2024 (3)
- février 2024 (5)
- décembre 2023 (1)
- novembre 2023 (2)
- septembre 2023 (1)
- juin 2023 (1)
- mai 2023 (2)
- avril 2023 (3)
- mars 2023 (1)
- février 2023 (2)
- janvier 2023 (1)
- décembre 2022 (5)
- novembre 2022 (2)
- septembre 2022 (1)
- juillet 2022 (3)
- juin 2022 (3)

- avril 2022 (2)
- mars 2022 (2)
- février 2022 (2)
- janvier 2022 (2)
- décembre 2021 (1)
- novembre 2021 (2)
- octobre 2021 (1)
- septembre 2021 (1)
- juin 2021 (1)
- mai 2021 (2)
- avril 2021 (3)
- mars 2021 (5)
- février 2021 (3)
- décembre 2020 (2)
- novembre 2020 (2)
- octobre 2020 (3)
- septembre 2020 (1)
- juillet 2020 (1)
- juin 2020 (6)
- mai 2020 (1)
- avril 2020 (1)

Méta

- Connexion
- Flux des publications
- Flux des commentaires
- Site de WordPress-FR

Rechercher

- Politique de confidentialité
- Sitemap

- Facebook
- X
- RSS